

L'information géographique au sein de l'OFS



Rainer Humbel,
Office fédéral de la statistique

Alors que certains chiffres de la statistique sont parlants par eux-mêmes, d'autres ne révèlent leur contenu qu'en combinaison avec d'autres données. Dans notre pays aux multiples facettes, la combinaison des informations statistiques avec la structure spatiale fournit des conclusions particulièrement intéressantes. C'est pourquoi l'OFS a repris dès 1976 l'ancienne base de données de planification territoriale de l'EPFZ, osant ainsi une approche innovante dans la mise à disposition et l'utilisation des géodonnées dans des conditions professionnelles, incluant une mise à jour régulière.

Avec en 1970 le géocodage du recensement démographique et en 1972 la statistique surfacique saisie sur une base cartographique selon le principe de l'utilisation majoritaire de chaque hectare de notre pays, l'OFS a accompli deux prestations pionnières, qui ont été complétées par les géocodages des recensements démographiques (à partir de 1990 pour l'ensemble du pays) et les recensements des entreprises à partir de 1995. La création du service GEOSTAT à partir de 1987 a abouti à l'utilisation d'un système d'information géographique qui, depuis cette date, a été mis en œuvre pour une multitude d'évaluations, d'analyses et de visualisations dans le cadre de projets internes et qui, d'une manière générale, a également permis de répondre à d'importants besoins d'information au sein de l'administration fédérale, dans le domaine de la planification, de la recherche et de la science.

Portrait succinct de l'OFS

L'Office fédéral de la statistique (OFS) fait partie du Département fédéral de l'intérieur (DFI). Il compte environ 460 postes de travail que se partagent quelque 550 collaborateurs permanents. En vertu de la loi sur la statistique fédérale de 1992, la mission principale de l'OFS consiste à collecter «les données statistiques nécessaires concernant l'état et l'évolution de la population, de l'économie, de la société, de la formation, de la recherche, du territoire et de l'environnement en Suisse». Cette loi innove en un certain nombre de points importants: elle fixe la fonction de coordination de l'OFS en tant que service statistique central de la Confédération et prévoit l'établissement d'un programme pluriannuel pour planifier l'ensemble des activités de la statistique suisse, ainsi que l'institution d'une Commission de la statistique fédérale chargée de conseiller le Conseil fédéral.

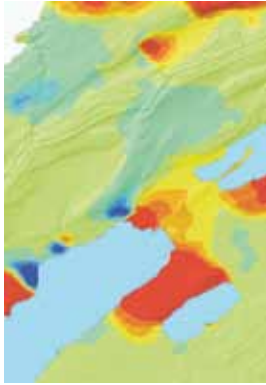
La statistique officielle correspond à l'information statistique élaborée par les services administratifs tels que la Confédération, les cantons et les communes. Elle fournit des informations au long du temps pour l'observation de domaines

L'OFS, qui compte parmi l'un des plus importants producteurs de géodonnées de base de la Confédération, est représenté depuis les années 80 dans de nombreux comités d'information et de coordination de la Confédération.

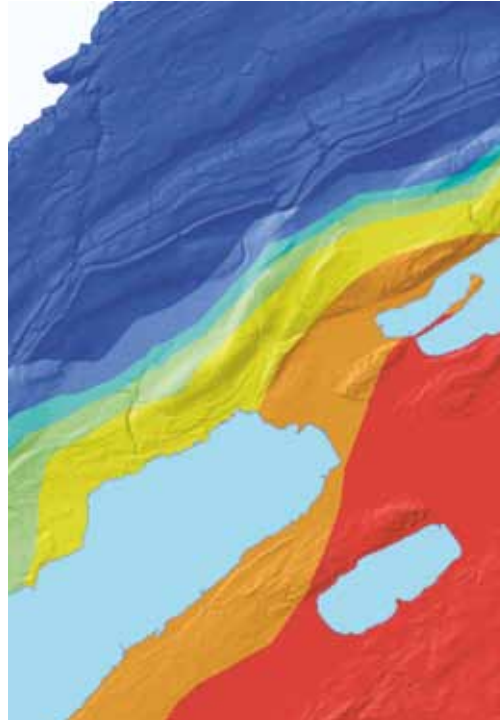
importants de notre cadre de vie et est présente au sein de la société de l'information. C'est une aide à l'orientation, un instrument de planification et de décision ainsi qu'une base prévisionnelle. Elle est utile au grand public comme aux spécialistes. Elle aide à mieux connaître un monde en mouvance permanente. Ses résultats suscitent la communication et le débat, et elle fait partie de la mémoire collective de notre pays. Ceci inclut aussi toujours davantage le traitement des informations en fonction des besoins des utilisateurs ainsi que le conseil en vue d'une utilisation efficace de ces dernières.

L'OFS, membre du GCS

L'OFS, qui compte parmi l'un des plus importants producteurs de géodonnées de base de la Confédération, est représenté depuis les années 80 dans de nombreux comités d'information et de coordination de la Confédération. A cette occasion, il a fréquemment assuré un rôle de leader ainsi que la représentation factuelle du DFI, car à cette époque, les géodonnées et les SIG n'étaient utilisés dans aucun autre service administratif de ce département. Parmi ces comités figurent notamment aussi les prédécesseurs de l'actuel GCS, qui à l'origine ont vu le jour dans le cadre de mandats pour examiner les possibilités d'optimisation de l'organisation administrative de la Confédération. Fort de cette longue expérience, l'OFS s'est également vu confier à partir de 2000 la représentation du Département fédéral de l'intérieur (sans le domaine des EPF et les établissements de recherche) au sein de l'actuel GCS. Grâce à cette collaboration, l'OFS est en mesure d'assurer un traitement optimal de ses géodonnées afin de répondre aux besoins de toute l'administration fédérale et d'apporter une contribution active à l'harmonisation dans le domaine de l'utilisation de normes et de standards, de concepts, de définitions et de nomenclatures, dans le domaine de la modélisation et de la description des géodonnées ainsi que dans celui des conditions d'utilisation et des émoluments. Par ailleurs, il est important pour le GCS et les utilisateurs de géodonnées de tous les niveaux que dans le cadre des discussions et des débats concernant la législation sur la géoinformation et sa mise en œuvre, non seulement les nombreux représentants de la «géométrie» des géodonnées puissent s'exprimer, mais aussi que les particularités et l'importance des «attributs» (c'est-à-dire des contenus statistiques) des géodonnées soient prises en compte de manière appropriée.



Accessibilité des centres de fitness



Densité des forêts

Les contacts et les relations du GCS se révèlent forts utiles dans ce contexte.

d'une offre de données unique de l'ORS dans le domaine de l'information géographique.

- Traitement des géodonnées pour la cartographie thématique et la visualisation sur Internet, avec notamment la mise à jour annuelle des limites communales généralisées, qui sont indispensables pour la visualisation cartographique et l'analyse de nombreuses données statistiques.

Les contacts et les relations du GCS se révèlent forts utiles dans ce contexte et permettent, en accord avec les offices partenaires importants, de trouver de nouvelles solutions pour la diffusion des géodonnées ainsi que de nouveaux partenariats pour le développement de moyens technologiques modernes afin de compenser, tout au moins en partie, l'offre individualisée de services et de données proposée jusqu'ici.

Développements des dernières années

Dans le domaine des géodonnées et des SIG, la dernière décennie a été marquée en priorité par une série d'abandons de tâches par l'ORS, ce qui fait que ce dernier s'est vu contraint de fermer le service GEOSTAT fin 2006. De ce fait, la tâche liée à l'infrastructure et à la technique a pris une importance croissante, au détriment de la diffusion et de l'analyse des SIG. A l'heure actuelle, GEOSTAT s'occupe essentiellement des domaines suivants:

- Suivi des systèmes pour les serveurs, bases de données et logiciels en rapport avec les SIG et nécessaires pour le traitement des informations à référence spatiale. Il s'agit là d'une condition préalable indispensable à la réalisation de la statistique de la superficie, des géocodages d'immeubles ainsi que des évaluations et des analyses spatiales.
- Préparation des géodonnées produites périodiquement par l'ORS (essentiellement dans le domaine de la statistique de la superficie, des recensements démographiques et des entreprises) dans des formats et des structures pouvant être réutilisés et traités à l'aide de systèmes d'information géographique.
- Suivi, mise à jour, traitement conforme à la législation sur la protection des données, documentation des géodonnées de l'ORS ainsi que des géodonnées de base d'autres producteurs nécessaires pour les applications SIG internes ainsi que pour les utilisateurs de SIG.
- Définition d'un nombre limité «d'articles» standardisés, qui seront maintenus, standardisés et distribués à bon marché sous la forme

Attentes et conclusions

L'ORS s'engage de manière à ce que la mise en œuvre des diverses exigences de la loi sur la géoinformation conduise à un renforcement de la coordination entre les producteurs de géodonnées et par conséquent à une réelle harmonisation des géodonnées fédérales. Nous espérons ainsi garantir un accès optimisé et simplifié aux informations ainsi qu'une meilleure combinabilité des différentes données. Le GCS et l'organisation du centre opérationnel COSIG doivent également constituer une plateforme importante pour le regroupement des besoins, des moyens et des finances de l'administration fédérale. Sur cette base, il sera possible de réaliser des applications, des géoservices et des offres dont l'étendue et les coûts dépasseraient les possibilités de la plupart des offices, qui sont avant tout spécialisés dans leur domaine thématique et moins dans l'information géographique. Le géoportail de la Confédération, réalisé depuis quelques mois, offre de manière exemplaire un premier aperçu de ce type d'applications et démontre le potentiel de ces offres pour le public et les groupes intéressés par l'information géographique.